

ou j'avais travaillé tout l'été,
je n'aurais pas qu'elle soit
retournée le bas.

Est-ce que le Kunsthaus ne se
chargeait pas des frais de retour?
Voulez-vous avoir l'obligance de
me répondre sur ce point, avant
de me renvoyer cette caisse, et
alors je vous donnerais l'adresse
exacte à laquelle il faudrait le
retourner, soit en Suisse, soit
ici à Paris. Dans ce dernier cas
aurais-je à le douaner & payer?
Puisqu'elle n'était munie d'un
passavant, venant de Mij. en?
Comment éviter cela?

20. Je suis avisé par P. Mairin
Natural & Genève, que ma
triple "à Beyer" lui a été
cédée avec 11 f. 70 de frais